



BPEV
 Rue du 31-Décembre 8
 1207 Genève

Genève, le 29 novembre 2019

Commission consultative de l'égalité entre femmes et hommes

Rapport d'activité législature 2018-2023

1^{ère} année

(1^{er} décembre 2018 - 30 novembre 2019)

I. Bases légales de la commission

Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);

Article 1, lettre c, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);

Articles 1 et ss, du règlement pour la promotion de l'égalité et la prévention des violences, du 5 mars 2014 (RPEPV; B 1 30.12);

II. Compétences de la commission

La commission a notamment pour tâches d'émettre des avis et conseils sur la prise en compte de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques; de définir les objectifs à atteindre et de proposer des priorités dans les tâches à accomplir; de s'informer de l'avancée de la mise en œuvre de l'égalité dans l'administration cantonale; de soutenir le bureau de la promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) dans ses activités, d'examiner les projets de loi qui lui sont soumis sous l'angle de l'égalité entre femmes et hommes, de préavisier toutes les questions qui lui sont soumises (article 6 RPEPV).

III. Activités de la commission

La commission s'est réunie deux fois en plénière, les 15 avril et 30 septembre 2019. Lors de ces séances, les points suivants ont été abordés :

Séance plénière du 15 avril 2019:

- Accueil et exhortation des membres ; présentation du fonctionnement de la CCE ; tour de table de présentation : attentes des membres vis-à-vis de la CCE et souhaits de thématiques prioritaires à traiter ; présentation et échanges autour des projets en cours ou à venir :
 - avant-projet de loi relatif à la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations et violences fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre ;
 - plan d'actions comme objectifs du CE : administration cantonale, MINT, violences ;
 - filles RMNA dans les foyers – lien avec la Law clinic ;
 - poursuite des ciné-clubs égalité ;
 - LEg : colloque d'une journée le 10 octobre avec l'OCIRT sur le thème de la santé et la LEg ;
 - entreprises : lancement de la plateforme Egalité et diversité : au travail le 16 mai.

Séance plénière du 30 septembre 2019 :

- Retour des sous-commissions : Egalité professionnelle – Stéréotypes sexistes et violences de genre – Santé. La commission valide les thématiques proposées par les sous-commissions ainsi que les moyens de les mettre en œuvre.
- Dans le cadre de ses travaux, la commission consultative de l'égalité entre femmes et hommes a écrit un courrier à Mme Nathalie Fontanet, en date du 5 juillet 2019, pour exprimer son soutien au maintien du poste d'adjointe de direction à la promotion de l'égalité, prévention de l'homophobie et de la transphobie au DIP et l'a sollicitée pour que ce message de soutien soit transmis à Mme Emery Torracinta
- Choix des dates des plénières pour 2020.

Sous-commission Egalité professionnelle – Séance du 12 septembre

Le thème retenu pour 2020 concerne les femmes en situation de précarité, le problème de la difficile conciliation des vies, formulé comme suit :

- conciliation, externalisation, temps partiel, précarisation.
Dans un premier temps, un projet de visibilité de la problématique, avec une sensibilisation tout public, en collaboration éventuelle avec le BIE.
Puis dans un deuxième temps, une sensibilisation politique (éventuellement sous forme de rapport comme celui rendu par la CCVD en matière d'hébergement).

Sous-commission Stéréotypes sexistes et violence de genre – Séances du 19 septembre et 5 novembre

Les thèmes retenus lors des séances pour 2020 sont :

- Questionner les masculinités ;
en commençant par cibler un public jeune en collaboration avec le DIP notamment, en se réservant d'autres partenariats ;
puis sensibiliser par des spots dans les bus, tels ceux actuellement diffusés en lien avec la violence domestique, faire un bilan de l'existant, une cartographie avec le SSEJ; le programme Sortir ensemble et se respecter, que le BPEV et 2^{ème} Observatoire développent en collaboration avec le DIP sera également utilisé.

Mme Giulia Valsecchi chercheuse sur les masculinités a été invitée le 5 novembre pour enrichir les réflexions.

Lors des prochaines séances le SSEJ, l'IUFE et le 2ème observatoire seront également invités.

- Mieux faire connaître la convention d'Istanbul, afin de rappeler qu'il y a un cadre de loi ;

en organisant un colloque d'une demi-journée voire d'une journée sur le thème et en intégrant une information sur la convention dans toutes les interventions publiques (tables rondes, conférences, etc.).

En 2020 la sous-commission a d'ores et déjà prévu de se réunir 3 fois.

Sous-commission Santé – Séance du 26 septembre

Les thèmes retenus pour 2020 sont :

- Le Care : précarisation, manque de crèches ;
- Masculinité : paternité /maternité le poids des rôles genrés ;
- Politique familiale à renforcer ;
- Familles Arc-en-Ciel leurs besoins spécifiques (en collaboration avec la CCLGBTIQ+) ;

Des tables rondes autour de ces sujets pourront être proposées en 2020 en lien avec l'exposition Men Care qui circule dans tous les cantons, ces thématiques recoupent celles proposées dans la sous-commission égalité professionnelle.

La sous-commission prend connaissance des projets que le BPEV organisera en novembre, table ronde aux HUG (sexisme et violences sexuelles dans milieu des soins) et projection de film et ses débats sur les violences obstétricales.

Lors de prochaines séances, le groupe de médecins féminin et le Planning familial seront invités.

En 2020 la sous-commission a d'ores et déjà prévu de se réunir 3 fois.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par le BPEV.

Le secrétariat effectue les tâches suivantes :

- composition des ordres du jour à partir des propositions des membres;
- convocation des membres;
- invitation d'entités ou de personnes externes;
- élaboration des procès-verbaux;
- préparation et rédaction des rapports produits par la commission;
- établissement des décomptes en vue du paiement des jetons de présence.
- Les éléments nécessitant une validation sont du ressort de la présidence de la commission.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCO)

CHF 1'462.50

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOf)

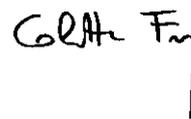
Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOf)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOf)

Néant.



Colette Fry
Présidente de la commission

Bossy Orélie (CHA)

De: CE DF (DF)
Envoyé: mercredi 11 décembre 2019 13:57
À: Service adm CE (CHA)
Cc: Fry Colette (DF); Dose Sarfatis Emanuela (DF); Creffield Sophie (DF)
Objet: Dépôt CE du 18.12.2019 - Point 5 admin. : Rapport annuel d'activité - Commission consultative de l'égalité entre femmes et hommes

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après l'objet précité, pour inscription en affaire administrative au CE du 18 décembre 2019.

D'avance merci et meilleures salutations,

Massimo Leonti
Dossiers Conseil d'Etat

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et des ressources humaines (DF)
Secrétariat général
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3860 - 1211 Genève 3
Tél. +41 (22) 327 98 20
Code d'acheminement interne: A105ER/DF



Rapport_activité...

